

**Poliquin, Renée (BAPE)****211****DB23.1**

---

**De:** Chatagnier, Hervé  
**Envoyé:** 31 mars 2005 14:23  
**À:** Poliquin, Renée (BAPE)  
**Objet:** TR : Agrandissement du LES Saint-Thomas

Projet d'agrandissement du lieu  
d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas

**MRC de Joliette****6212-03-107**

Bonjour,

À la suite de la demande de mise à jour du tableau DB44 déposé à l'audience publique du LES Argenteuil-Deux-Montagnes, vous trouverez ci-joint le tableau mis à jour.

Hervé Chatagnier

*Chargé de projet*

**Direction des évaluations environnementales**

Services des projets en milieu terrestre

(418) 521-3933 poste 4643

2005-03-31

<b>PRÉCISIONS OBTENUES SUR LES SITES AUTORISÉS PAR DÉCRET (LES)</b>						
<b>PROMOTEUR</b>	<b>LIEU D'ENFOUISSEMENT SANTAIRE (LES)</b>	<b>FRAIS D'IMMOBILISATION</b>	<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>	<b>COÛT À LA TONNE <sup>1</sup>DE L'ENFOUISSEMENT</b>	<b>TONNAGE ANNUEL</b>	<b>DURÉE D'AUTORISATION</b>
CUM	Agrandissement du LES de la carrière Demix à Montréal <sup>2</sup> (Décret 1351-95)	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Usine de triage Lachenaie inc.	Agrandissement du LES à Lachenaie (Décret 1549-95)	N.P. <sup>3</sup>	N.P.	34,50 \$	970 000	Avril 2003 <sup>4</sup>
Municipalité de Champlain	Agrandissement d'un LES à Champlain (Décret 316-96)	4 600 000 \$	1 142 000 \$	30,00 \$	40 000	24 ans <sup>5</sup>
Centre technologique AES inc.	Établissement d'un LES à Chicoutimi (Décret 637-97)	N.P. <sup>6</sup>	N.P.	110,21 \$ <sup>7</sup>	82 000	30 juin 2002
Services sanitaires Cintec inc. <sup>8</sup>	Établissement d'un LES à Larouche (Décret 638-97)	N.D. <sup>9</sup>	N.D.	N.D.	N.D.	31 décembre 2021

<sup>1</sup> Tarification affichée.

<sup>2</sup> Non comparable, ce LES étant à usage exclusif, ne recevant que les cendres de l'incinérateur des boues de l'usine d'épuration des eaux usées de la Cum.

<sup>3</sup> Non précisé par la direction régionale et le promoteur, ces informations étant jugées confidentielles pour ce LES.

<sup>4</sup> Durée de vie estimée pour les cellules autorisées.

<sup>5</sup> Durée de vie estimée plutôt que durée d'autorisation.

<sup>6</sup> Idem à la note 3.

<sup>7</sup> Tarification affichée pour les matières résiduelles provenant des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) et une ristourne de 18,05 \$ est appliquée : pour les matières domestiques, il n'y a pas de ristourne et la tarification est de 61,82 \$.

<sup>8</sup> Site maintenant acquis par Centre technologiques AES inc.

<sup>9</sup> Non disponible, car non opérationnel comme LES.

<b>PRÉCISIONS OBTENUES SUR LES SITES AUTORISÉS PAR DÉCRET (LES)</b>						
<b>PROMOTEUR</b>	<b>LIEU D'ENFOUISSEMENT SANTAIRE (LES)</b>	<b>FRAIS D'IMMOBILISATION</b>	<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>	<b>COÛT À LA TONNE DE L'ENFOUISSEMENT</b>	<b>TONNAGE ANNUEL</b>	<b>DURÉE D'AUTORISATION</b>
MRC La Nouvelle-Beauce	Établissement d'un LES à St-Édouard-de-Frampton (Décret 707-97)	8 200 000 <sup>10</sup>	1 600 000 \$	70,00 \$	25 000	31 décembre 2022
Régie intermunicipale d'élimination des déchets de Brome-Missisquoi	Agrandissement d'un LES à Cowansville (Décret 673-98)	8 000 000 \$ <sup>11</sup>	1 335 000 \$	48,00 \$ <sup>12</sup>	69 000	31 décembre 2023
Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière	Agrandissement d'un LES à St-Lambert-de-Lauzon (Décret 701-98)	12 000 000 \$ <sup>13</sup>	500 000 \$	55,24 \$	45 000	30 juin 2026
MRC Lotbinière	Agrandissement du LES de St-Flavien (Décret 861-98)	3 659 550 \$ <sup>14</sup>	519 995 \$ <sup>15</sup>	73,00 \$ <sup>16</sup>	16 000	31 décembre 2020
Régie intermunicipale d'élimination des déchets du secteur ouest de Portneuf	Agrandissement d'un LES et DMS à St-Alban <sup>17</sup> (Décret 862-98)	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	31 décembre 2023

<sup>10</sup> Frais d'immobilisation à ce jour.

<sup>11</sup> Idem à la note 10.

<sup>12</sup> Le coût à la tonne affiché mis à jour mais le coût pour les municipalités est de 30 \$

<sup>13</sup> Idem à la note 10.

<sup>14</sup> Idem à la note 10.

<sup>15</sup> Les frais d'exploitation doivent passer à 592 871 \$ en 2005.

<sup>16</sup> Le coût à la tonne devrait atteindre 74 \$ en 2006; par la suite, il devrait augmenter d'environ 2 % par an.

<sup>17</sup> Non disponible, site non opérationnel, les matières résiduelles étant acheminées au LES de Champlain actuellement.

<b>PRÉCISIONS OBTENUES SUR LES SITES AUTORISÉS PAR DÉCRET (LES)</b>						
<b>PROMOTEUR</b>	<b>LIEU D'ENFOUISSEMENT SANTAIRE (LES)</b>	<b>FRAIS D'IMMOBILISATION</b>	<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>	<b>COÛT À LA TONNE <sup>1</sup>DE L'ENFOUISSEMENT</b>	<b>TONNAGE ANNUEL</b>	<b>DURÉE D'AUTORISATION</b>
Services sanitaires Gaudreau inc.	Agrandissement d'un LES à St-Rosaire <sup>18</sup> (Décret 150-99)	1 750 000 \$	740 000 \$	41,25 \$	35 camions maximum par jour	31 décembre 2023
Régie intermunicipale du comté de Beauce- Sud	Agrandissement d'un LES à St-Côme-Linière <sup>19</sup> (Décret 694-2000)	7 800 000 \$	814 000 \$	81 \$ à 88 \$ <sup>19</sup>	26 000	31 décembre 2026
Ville d'Amos	Établissement d'un LES à Amos <sup>20</sup> (Décret 487-2001)	5 000 000 \$	372 000 \$	34,40 \$	15 000	31 juillet 2027
Régie intermunicipale d'enfouissement sanitaire Manicouagan (RIESM)	Établissement d'un LES sur le territoire de la Paroisse de Ragueneau (Décret 89-2002)	8 000 000 \$	1 402 000 \$	i.c. : 60 \$ <sup>21</sup> rés. : 60 \$ ind. : 72 \$ sols contaminés : 92 \$	24 000	83 ans <sup>5</sup>
MRC de Bellechasse	Agrandissement d'un LES sur le territoire de la Municipalité d'Armagh (Décret 803-2002)	2 800 000 \$	546 000 \$	69,80 \$	22 000	31 décembre 2027

<sup>18</sup> Données prévisionnelles dans l'étude d'impact pour projet non encore opérationnel.

<sup>19</sup> Données mises à jour avec un coût à la tonne jusqu'à 88 \$ pour les matières résiduelles provenant de l'industrie.

<sup>20</sup> Données mises à jour.

<sup>21</sup> La tarification pour les déchets de l'extérieur par catégorie est de 90 \$ pour l'institutionnel et le commercial; 90 \$ pour le résidentiel; 108 \$ pour l'industriel; 138 \$ pour les sols contaminés.

<b>PRÉCISIONS OBTENUES SUR LES SITES AUTORISÉS PAR DÉCRET (LES)</b>						
<b>PROMOTEUR</b>	<b>LIEU D'ENFOUISSEMENT SANTAIRE (LES)</b>	<b>FRAIS D'IMMOBILISATION</b>	<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>	<b>COÛT À LA TONNE <sup>1</sup>DE L'ENFOUISSEMENT</b>	<b>TONNAGE ANNUEL</b>	<b>DURÉE D'AUTORISATION</b>
Consortium Multitech (3766063 Canada inc.)	Établissement d'un LES sur le territoire de la Ville de Rouyn-Noranda (Décret 875-2002)	7 000 000 \$	840 000 \$	73 \$ à 76 \$	18 000	31 décembre 2027
Ville de Gaspé	Établissement d'un LES sur le territoire de la Ville de Gaspé (Décret 905-2002)	1 294 972 \$	545 831 \$	80 \$ <sup>22</sup>	16 000	1 <sup>er</sup> janvier 2028
Ville de Sept-Îles	Agrandissement d'un LES sur le territoire de la Ville de Sept-Îles (Décret 1173-2002)	5 000 000 \$	312 000 \$	20 \$ <sup>23</sup>	26 000	31 décembre 2027
Régie intermunicipale Argenteuil-Deux- Montagnes	Agrandissement du LES D'argenteuil-Deux-Montagnes sur le territoire de la Ville de Lachute (Décret 918-2003)	N.P. <sup>6</sup>	N.P. <sup>6</sup>	45 \$ <sup>24</sup>	500 000	19 ans <sup>5</sup>
BFI usine de triage Lachenaie Itée	Agrandissement du LES de Lachenaie (secteur nord) sur le territoire de la Ville de Terrebonne (Décret 89-2004)	N.P. <sup>6</sup>	N.P. <sup>6</sup>	42,75 \$	1 300 000	5 ans <sup>5</sup>

<sup>22</sup> Le tarif affiché pour les matières résiduelles provenant de l'extérieur de la Ville de Gaspé est du double (160 \$).

<sup>23</sup> Ce bas prix a été justifié pour empêcher des dépôts illégaux sur les terres de la Couronne.

<sup>24</sup> Le coût à la tonne de l'enfouissement de 45 \$ est un coût théorique puisque aucun client de la Régie ne paierait plus de 28 \$ la tonne.

<b>PRÉCISIONS OBTENUES SUR LES SITES AUTORISÉS PAR DÉCRET (LES)</b>						
<b>PROMOTEUR</b>	<b>LIEU D'ENFOUISSEMENT SANTAIRE (LES)</b>	<b>FRAIS D'IMMOBILISATION</b>	<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>	<b>COÛT À LA TONNE <sup>1</sup>DE L'ENFOUISSEMENT</b>	<b>TONNAGE ANNUEL</b>	<b>DURÉE D'AUTORISATION</b>
Ville de Rimouski	Agrandissement du LES de Rimouski (Décret 483-2004)	35 712 840 \$	638 500 \$	43 \$	42 650	57 ans <sup>5</sup>
Intersan inc.	Agrandissement du LES de Sainte-Sophie (Décret 1068-2004)	N.P. <sup>6</sup>	N.P. <sup>6</sup>	35 \$	1 000 000	4,5 ans <sup>5</sup>
Ville de Matane	Agrandissement du LES de Matane (Décret 1112-2004)	N.P. <sup>6</sup>	N.P. <sup>6</sup>	74 \$ <sup>25</sup>	16 000	84 ans <sup>5</sup>
MRC Vallée de l'Or	Agrandissement du LES de Val d'Or (Décret 18-2005)	16 000 000 <sup>25</sup>	795 000	57 \$	36 000	2030

Précisions mises à jour le 05-03-31. Michel Simard.

<sup>25</sup> Montant estimé.